

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Le quatrième anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque—Le R. P. Albert Lacombe, O.M.I.—Le nouveau Code de Droit canonique—Profession religieuse à la Maison Chapelle—Au lit de mort des protestants—La vie simple—Vêtue et profession religieuses à Notre-Dame de Lourdes—Sages paroles de Lord Elgin—N.N. SS. Taché et Clut quittent le concile du Vatican—Les Soeurs Grises dans l'Extrême-Nord—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVI

1 AOUT 1917

No 15

QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DU SACRE DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE

Le 25 juillet S. G. Mgr l'Archevêque a célébré le quatrième anniversaire de son sacre. A dix heures il y eut à la cathédrale une messe pontificale solennelle, à laquelle assistèrent presque tous les prêtres du diocèse, de nombreux représentants des communautés d'hommes et de femmes et bon nombre de fidèles.

A l'évangile M. l'abbé Isidore Macaire, curé de Saint-Malo, monta en chaire et prononça un sermon de circonstance. Il développa, en les appliquant à la célébration du jour, ces paroles de saint Paul à Timothée: *C'est pourquoi je t'avertis de ranimer la grâce de Dieu, que tu as reçue par l'imposition de mes mains. Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force.* (II Tim., ch. I, 6 et 7.) Le prédicateur rappela le beau jour de la consécration qui, il y a quatre ans, remplissait tous les cœurs de joie. Le soir de ce jour, ajouta-t-il, je me rappelle avoir entendu l'archevêque consécrateur, le regretté Mgr Langevin, nous dire dans l'intimité: "Enfin, je puis chanter mon *Nunc dimittis*, j'ai mon Timothée."

Le midi, des agapes fraternelles réunirent les membres du clergé autour de la table du Père de la grande famille diocésaine.

Ad multos annos!

— Le R. P. Pétour, O. M. I., a organisé un pèlerinage des catholiques de l'Athabaska au tombeau de Mgr Grandin, à Saint-Albert.

LE R. P. ALBERT LACOMBE, O. M. I. (1)

De 1865 à 1872 le P. Lacombe parcourut la plaine et travailla surtout parmi les Cris et les Pieds-Noirs. Il était dans son élément, comme il l'écrivait lui-même. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi*, disait-il, en parlant de cette nouvelle mission. Le 6 janvier 1866 il écrivait une longue lettre à son Supérieur Général pour lui rendre compte de ses travaux. Cette lettre, qui couvre 39 pages du septième volume des *Missions des O. M. I.*, est d'un palpitant intérêt et montre bien son grand amour et son grand zèle pour ses chers sauvages. "Bien des fois, écrit-il, je l'avouerai avec simplicité, j'ai versé des larmes abondantes, à la vue de ces vastes camps de malheureux Indiens encore assis à l'ombre de la mort. "Pourquoi pleures-tu, venaient-ils me dire alors? Est-ce que quelqu'un d'entre nous t'a causé de la peine? — Non, leur disais-je, personne d'entre vous, et cependant je pleure sur vous. Je pleure de voir que vous ne connaissez pas encore la prière." Mais il faut être ici, vivre au milieu de ces tribus, pour comprendre les sentiments que doit éprouver un prêtre, un missionnaire, témoin des misères de toute nature que l'on y trouve."

En 1865 le P. Lacombe fonda la mission de Saint-Paul des Cris, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la belle paroisse de Brosseau, dans l'Alberta. "A la fin de mai, raconte-t-il, je descendis la rivière Saskatchewan jusqu'à la nouvelle mission de Saint-Paul. Là, je trouvai beaucoup de sauvages qui m'attendaient, pour faire sous ma direction quelques semences d'orge et de pommes de terre. Il n'y avait pas deux heures que j'étais débarqué que déjà ma charrue était prête à fendre la terre. J'étais seul avec mes Indiens; je n'avais pas un seul blanc pour m'aider, si ce n'est le cher Gaspard (1) qui, depuis deux ans, ne cesse de se sacrifier pour secourir les missionnaires. C'était donc à moi qu'il revenait de conduire la charrue; deux sauvages conduisaient les bœufs. Vous n'auriez pu vous empêcher de rire en voyant ce laboureur improvisé, entouré et suivi par des Indiens au nombre de plusieurs centaines, hommes, femmes, enfants, qui ne pouvaient se rassasier de voir la terre s'ouvrir si facilement devant le soc.

"En quelque jours, j'eus labouré un morceau de terrain assez considérable, que je divisai en petits carrés, dont chaque famille eut le sien, pour y déposer ses semences, ce qui s'y fit avec beaucoup d'ardeur. J'en étais d'autant plus heureux qu'on ne saurait croire combien j'avais eu de peines et de difficultés à me procurer ces di-

(1) Cf. LES CLOCHES, pp 6, 28, 147, 167 et 219.

(2) Gaspard Lacombe, jeune frère du missionnaire.

verses semences. Ce fut un travail bien pénible que celui auquel il fallut se livrer pendant tout le temps que je restai à ce poste. Je ne pouvais dire la sainte messe que de très grand matin, et, dans le cours de la journée, afin de pouvoir réciter mon office et vaquer à mes exercices de piété, j'étais obligé d'aller me cacher dans un bois voisin. A midi et vers le soir, je réunissais les enfants pour leur faire le catéchisme. J'avais de plus à visiter les malades; vous voyez que tous mes instants étaient bien employés."

Pendant la nuit du 4 au 5 décembre 1865, les Cris, ignorant la présence du P. Lacombe au milieu des Pieds-Noirs, vinrent fondre sur leur camp à l'improviste. Il s'en suivit une bataille sanglante qui dura jusqu'à onze heures le lendemain. L'intrépide missionnaire essaya de se faire entendre des Cris, mais il ne put y réussir. Une balle le toucha, mais ne lui fut qu'une légère blessure. "Ce ne fut qu'à onze heures du matin que nos ennemis commencèrent à reculer définitivement. Un Pied-Noir leur avait crié, paraît-il: "Vous avez blessé le prêtre. C'est assez." Et les Cris répondirent: "Nous ne savions pas que le prêtre était au milieu de vous. Puisqu'il en est ainsi, nous ne voulons plus nous battre."

"Du côté des Pieds-Noirs, douze personnes ont été tuées, deux enfants ont été enlevés et faits prisonniers. Quinze hommes ou femmes ont été blessés, trois dangereusement; deux cents chevaux au moins ont été enlevés ou tués. Du côté de leurs ennemis, il y a eu dix hommes tués et cinquante blessés, dont plusieurs mortellement. Telle a été cette triste affaire, dans laquelle j'ai failli perdre la vie, ainsi que tous les sauvages du côté desquels je me trouvais, et qui, après la bataille, venaient m'embrasser, me remercier et me dire que j'étais divin, puisque les balles n'avaient rien pu sur moi. Je n'ai jamais moins redouté la mort que pendant le combat dont je viens de parler. Je m'attendais bien, à chaque instant, à être renversé, et je n'en étais pas effrayé. Dieu n'a pas voulu de moi; son but a été peut-être de montrer à mes pauvres infidèles sa puissance et sa bonté à l'égard de ceux qui mettent en lui leur confiance, et de leur faire comprendre la vérité de cette parole du Psalmiste: *Scuto circumdabit te veritas ejus; non timebis a timore nocturno, a sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris.*" (1)

D'une autre lettre au même destinataire, écrite le jour de Pâques 1866, nous extrayons le passage suivant, qui donne une idée du pénible ministère auquel se livra le P. Lacombe pendant cet hiver pour instruire les Cris en excursion de chasse aux buffles: "Imaginez-vous cent vingt et même cent trente loges sauvages que recouvre

(1) Sa vérité t'abritera comme un bouclier; tu ne redouteras ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole pendant le jour, ni la trahison qui se glisse dans les ténèbres.

une neige abondante et d'où s'échappe une épaisse fumée. Approchez-vous de la principale; relevez cette peau grossière qui en ferme l'entrée, et voyez. Autour d'un feu, dont la fumée ne pouvant trouver d'issue, s'échappe en tourbillonnant de tous les côtés, sont assis, ou mieux accroupis, tous mes petits Indiens. Ils se pressent le plus qu'ils peuvent autour de la *Robe noire*, pour réciter leurs prières et apprendre leur catéchisme. "Mais, me direz-vous, il est impossible d'y tenir. Quel moyen de ne pas être asphyxié dans cette fumée, ou de ne pas être gelé par ce froid rigoureux qui se fait sentir quand même?" Hélas! je l'avoue, le froid et la fumée ont de graves inconvénients, surtout dans de pareilles habitations; mais il faut bien se résigner à souffrir, et après s'être rappelé la belle devise de notre chère famille: *Evangelizare pauperibus misit me*, se dire que l'honneur de relever et de sanctifier les pauvres mérite bien d'être acheté par quelques sacrifices; et puis l'on s'approche du feu, autant qu'on le peut, on a soin de ne pas se tenir debout, pour ne pas être étouffé par la fumée; de la sorte on se tire d'affaire.

"Pour ma part, je me suis toujours trouvé si heureux d'instruire mes pauvres sauvages, que je me suis peu aperçu de la misère et des incommodités de leur pauvre hutte. Une seule chose ici m'affligeait grandement et me causait bien plus de peine que les privations et les épreuves dont je viens de parler, c'était l'impossibilité dans laquelle je me trouvais de dire la sainte messe. J'avais eu d'abord l'intention d'élever une cabane un peu plus convenable que les autres: en la chauffant au moyen d'un poêle, j'aurais pu me procurer le bonheur après lequel un pauvre missionnaire soupire le plus. Il me fallut à regret abandonner le projet: je vis que nos ressources ne me permettraient pas de le réaliser."

Pendant l'hiver de 1867, Mgr Grandin arracha momentanément le P. Lacombe à ses pénibles missions et l'amena à Saint-Boniface. Celui-ci en repartit le 8 juin, en servant de guide aux Sœurs Grises qui, cette année-là, se rendirent au Mackenzie.

Le 20 mars 1868, l'administration générale des Obats érigea le vicariat religieux de la Saskatchewan, qui fut confié à Mgr Grandin. C'était un premier pas vers une nouvelle division du diocèse de Saint-Boniface, dont la partie de l'extrême-nord avait déjà été confiée à Mgr Faraud le 13 mai 1862, et qui demeurait encore trop vaste. Dès le mois de février 1867 Mgr Taché avait soumis par lettre ce projet à son coadjuteur. "Cette division, lui écrivait-il alors, est le grand moyen de faire le bien que nous désirons tous. Les distances sont un obstacle terrible; les sujets languissent; tout souffre. Il est impossible de gouverner en sous-main. Nos cœurs n'en seront pas moins unis."

Mgr Grandin revint d'Europe à l'été de 1868, toujours coadjuteur de Mgr Taché, mais, par suite de l'érection du nouveau vicariat

religieux, ayant une administration à part et une certaine indépendance. Les deux évêques et tous les missionnaires du vicariat étant religieux, le futur diocèse de Saint-Albert était séparé de fait du diocèse de Saint-Boniface.

A son entrée sur le territoire de son vicariat, au fort Carlton, le bon Dieu lui réservait une grande épreuve, dont il rendit compte à Mgr Taché dans une lettre datée du 15 août: "Avant-hier à midi, lorsque tout était à peu près réglé pour le départ, un bœuf sur le point de gravir la côte de l'autre côté de la rivière partit comme un trait avec sa charrette pour revenir de ce côté en traversant l'eau. Le R. P. Maisonneuve et moi nous apercevions du rivage tout ce qui se passait, sans pouvoir porter aucun secours. Le bœuf après bien des efforts se détela et sauva ainsi sa vie; mais quand les Frères arrivèrent auprès de la charrette, elle était vide, toute la charge était tombée à l'eau. . . . Ils retirèrent cependant un ballot, puis ma charrue, que le courant avait entraînée à deux milles plus loin. Le reste de la charge a été perdue.

"Il y avait sur cette charrette une grande malle renfermant ce que j'emportais de plus précieux: le calice et le ciboire que m'avait donnés le Souverain Pontife, un autre beau calice en vermeil, un ciboire en argent, des ampoules pour les saintes huiles, ma mitre, ma soutane violette et plusieurs ornements précieux, pontificaux et sacerdotaux, et de plus, près de 2 000 francs d'orfèvrerie et de bijouterie, commissions dont je m'étais chargé pour quelques messieurs d'ici.

"J'avais en outre beaucoup d'objets de prix, dont je comptais me servir pour exprimer ma reconnaissance aux membres de l'honorable Compagnie (de la Baie d'Hudson) qui se montrent si obligeants pour nous, tout mon linge et même du linge de mes compagnons, un grand nombre de papiers, entre autres la notice sur la mission de l'Île à la Crosse. Après avoir perdu cette notice par l'incendie, je me l'étais procurée à Paris, et voilà maintenant qu'elle fait naufrage. J'ai encore perdu une grande quantité d'outils qui devaient nous être de la plus grande utilité. Que le bon Dieu soit béni cependant!"

"Plus la croix devient lourde, disait-il à ses compagnons, plus il faut nous armer de courage pour la porter jusqu'au bout. Que la main de Dieu qui nous frappe soit bénie! Mieux vaut avoir subi cette perte que d'avoir commis seulement un péché véniel."

A la nouvelle de cette épreuve, Mgr Lafèche, l'ancien missionnaire, écrivait les réflexions suivantes à Mgr Grandin: "Il est évident que les démons du Nord tiennent autant à leur empire inhospitalier et glacial que ceux du Midi à leurs bosquets toujours en fleurs et à leurs temples érigés au milieu des bois sacrés. Comme eux, ils soulèvent les éléments contre les envoyés de Dieu, ils appellent à

leurs secours le feu et l'eau pour les combattre. Le règne de Dieu ne s'établira sur les débris de leur empire qu'après une lutte acharnée et les sacrifices les plus grands de la part de ses missionnaires.

“Courage donc, mon cher Seigneur, cette épreuve, cette perte énorme pour vos pauvres missions, c'est un acompte du prix qu'il faut donner pour le rachat de ces infortunées contrées. C'est à cette condition que s'applique le prix de la rédemption universelle, *Ecclesiam, quam acquisivit sanguine suo.*”

Les difficultés du transport des approvisionnements à cette époque étaient grandes et entraînaient des dépenses considérables. Comme le faisait remarquer Mgr Grandin, dans un mémoire du 17 novembre 1869, les caravanes surtout coûtaient cher. Il fallait en organiser trois. Mgr Taché en envoyait une première à Saint-Cloud, Minn., dernière station du chemin de fer; une deuxième portait les marchandises de Saint-Boniface au fort Carlton, d'où une troisième les rendait à Saint-Albert. Ces caravanes doubblaient le prix des marchandises, et pendant ces difficiles trajets elles étaient souvent endommagées ou gâtées, quand elles n'étaient pas perdues dans un accident comme celui de l'année précédente.

Des aventuriers venus de Benton, ville nouvelle qui se formait à la source du Missouri, affirmaient qu'on pourrait facilement amener les approvisionnements des missions par voie fluviale depuis la Nouvelle-Orléans: ce qui dispenserait de deux caravanes. Mgr Grandin voulut s'assurer de la vérité de ces rapports et envoya le P. Lacombe faire l'exploration de cette nouvelle route. Plein de courage et d'audace, celui-ci partit de Saint-Albert le 10 mai. Il longea les Montagnes Rocheuses jusqu'à la source du Missouri et se rendit ensuite par bateau jusqu'à Saint-Louis. Après avoir pris l'avis de Mgr Kenrick et d'après ses observations, il décida de déconseiller l'échange de la route de la Rivière-Rouge pour celle du Missouri.

De Saint-Louis le P. Lacombe se rendit à Montréal, où il arriva le 8 juillet. Il se dirigea vers l'évêché où Mgr Bourget lui fit la plus chaleureuse réception. Son père était mort l'année précédente. Il se rendit en hâte auprès de sa vieille mère à Saint-Sulpice. Près de la maison paternelle vivait une de ses sœurs mariée, tandis qu'une autre faisait l'école. Son frère Gaspard, qui était venu dans l'Ouest, n'était pas encore de retour; il errait dans les Etats-Unis. Sa sœur cadette, appelée Christine, devenue grande, lui fit penser au besoin urgent d'institutrices dans ses missions; il l'invita à le suivre et elle accepta l'invitation. Avant son départ pour Saint-Albert, qui eut lieu le 18 août, il confia sa chère mère aux soins des Sœurs Grises.

Sa visite dans la province de Québec ne passa pas inaperçue. L'extrait suivant d'un long article du *Nouveau-Monde* du 12 août 1869 donne une idée de l'enthousiasme qu'elle suscita: “Nous avons

eu le bonheur de le voir: il nous a parlé pendant un temps qui nous a paru bien court, car nous aurions toujours voulu le contempler, et sa parole ne nous aurait jamais lassé. Aussi, fallait-il voir l'éclair qui s'allumait dans ses yeux en nous parlant de ses conquêtes et de ses chères âmes ! Son corps amaigri et nerveux se redressait; sur sa figure



austère, il y avait comme un sourire de satisfaction angélique. L'amour transforme, et celui qui possède ce don divin, fruit de la foi, a la beauté véritable. Plus ses vêtements sont humbles, plus ses glorieux membres portent la cicatrice de ce martyr à longue échéance qu'on appelle "vie du missionnaire," et plus le chrétien baise avec respect la trace lumineuse qu'il laisse derrière lui.

"Cet homme que nous avons ainsi vénéré pendant quelques instants, c'est un fils du Canada, l'enfant d'une humble famille de cultivateurs, qui, à peine oint du Seigneur, s'en allait porter la bonne nouvelle aux tribus sauvages des grandes prairies de l'Ouest et du Nord-Ouest. Il y a de cela vingt années; et sur ce laps de temps, qui embrasse une vie d'homme, il a été dix-sept ans sans revoir les siens, sans fouler sous

son pied le sol de la patrie. A son retour il a trouvé le foyer paternel éteint, sa mère restée presque seule survivante de ceux qui l'avaient salué à son départ, et son pays presque méconnaissable."

En revenant, le P. Lacombe trouva au fort Carlton tous les ef-

fets destinés aux missions de Mgr Faraud. Le P. Vègreville, qui était venu avec une caravane pour les y prendre, était reparti avec ses chevaux et ses charrettes, parce que la caravane de Saint-Boniface se faisait trop attendre. Voyant que ces effets étaient condamnés à passer l'hiver en cet endroit et menacés de ne jamais arriver à destination, il se fit un devoir de transporter toutes les caisses du Mackenzie jusqu'au fort Pitt. L'hiver approchait, il fallait se hâter; impatient d'atteindre le terme de son voyage, le courageux missionnaire voulut traverser une rivière malgré le vent qui soufflait avec violence. Tout à coup, au milieu de la rivière, le bac vint à caler, deux ou trois charrettes furent entraînées avec leur charge par le courant et tout l'équipage tomba à l'eau. Le P. Lacombe et plusieurs hommes coururent le plus grand danger. Non content de sauver leur vie, ils voulurent sauver leurs colis: ce à quoi ils réussirent après avoir grelotté plusieurs heures dans une eau glaciale. Malgré cet accident qui avait failli être si funeste, le P. Lacombe arriva à Saint-Albert le 3 novembre, après avoir passé une journée à Saint-Paul, pour y installer sa sœur qui, quelques mois plus tard, alla faire la classe au lac La Biche. Après s'être reposé quelques jours et avoir conduit un nouveau missionnaire chez les Cris, le P. Dupin, il partit pour aller visiter les Pieds-Noirs, dans la région des Montagnes Rocheuses. (1) Il employa les années 1870 et 1871 au même ministère à travers la plaine, allant d'une tribu à l'autre. Sa parole apostolique et son inlassable dévouement gagnaient les cœurs à la religion. D'après une lettre du P. André, publiée dans le numéro d'avril 1866 des *Missions du diocèse de Québec*, le P. Lacombe eut le bonheur de baptiser plus de *neuf cents* sauvages pendant l'année 1865. Une note du journal de la mission de Saint-Paul estime à 2 000 le nombre d'adultes et d'enfants baptisés dans la prairie pendant l'été de 1870.

A suivre

(1) Cf. MISSIONS DES O. M. I., tome IX, pp. 254-264.

LE NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE

Le nouveau *Code de Droit canonique* a été promulgué la veille de la fête des saints apôtres Pierre et Paul. La bulle de promulgation commence par les mots *Providentissima Mater Ecclesia*; elle est datée du jour de la Pentecôte 1917 et déclare que le nouveau *Code* viendra en vigueur à la Pentecôte de 1918. Le Souverain Pontife se plaît à attendre de cette œuvre "un véritable renouvellement de force pour la discipline ecclésiastique, des fruits abondants pour les âmes et un titre spécial de gloire pour le nom catholique."

PROFESSION RELIGIEUSE A LA MAISON-CHAPELLE

Le 19 juillet S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de profession religieuse à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. à Saint-Boniface. La Rde Sœur Marie-Louis de Gonzague (Célina Doucet), de Saint-Boniface, a prononcé ses premiers vœux. Les Rdes Sœurs Marie de Lourdes (Valéda Gauthier), du couvent de Dunrea, et Marie-Anne de Jésus (Irène Langevin), de la mission de Cross Lake, ont fait leurs derniers vœux.

Le R. P. Mannès Marion, O. P., le prédicateur de la retraite annuelle, a prononcé le sermon de circonstance.

AU LIT DE MORT DES PROTESTANTS

Pour détruire la fausse idée qu'un catholique ne peut rien faire pour aider un protestant mourant, la *Catholic Truth Society* de Londres a publié un tract écrit par le R. P. J.-F. Splaine, S. J., revêtu de l'*Imprimatur* de l'Archevêque d'Edimbourg. Ce tract pose une question pratique et importante. Voici les grandes lignes de cette étude.

L'auteur suppose que le protestant est assisté par un parent ou un ami catholique, homme ou femme, peut-être par un converti. Il attire l'attention sur les principes suivants: Dieu est miséricordieux. Dieu est juste. L'ignorance invincible n'est pas un crime. La bonne volonté attire la grâce divine. Il rappelle qu'une longue lignée d'ancêtres fanatiques et l'entourage social peuvent avoir empêché le parent ou l'ami protestant de voir la vérité du catholicisme, mais qu'il n'en a pas moins agi toute sa vie selon la dictée de sa conscience. Un mur de préjugés traditionnels le sépare de l'unique véritable église de Dieu. Au sujet de tels protestants de bonne foi, il rappelle ces paroles de Pie IX tirées d'une lettre encyclique à l'épiscopat italien en date du 10 août 1863:

"Vous savez comme nous que ceux qui sont dans l'ignorance invincible de notre sainte religion, et qui, observant avec soin la loi naturelle et ses préceptes inscrits par Dieu dans le cœur de tous, étant en outre dans la disposition d'obéir à Dieu, mènent une vie bonne et honnête, peuvent, par l'aide de la lumière et de la grâce divines, arriver à la vie éternelle."

Ces paroles d'un grand Pape, observe l'auteur, doivent nous encourager à assister les protestants mourants. Le mode de l'assistance varie selon que le protestant a été ou non validement baptisé.

S'il n'existe aucun doute sur la validité du baptême, tous les

efforts doivent tendre à exciter la contrition dans l'âme du mourant. La lecture du psaume 102 est, avec la grâce de Dieu, de nature à produire l'attrition. De l'attrition à la contrition parfaite il y a une ascension plus facile que beaucoup de personnes ne s'imaginent. Le récit de la parabole du Bon Pasteur et de la brebis perdue y disposera. Amenez le mourant à prier l'Amant des âmes. Cette prière produira la conviction que Jésus est un ami. Or l'amour engendre l'amour. Et quand une personne mourante se tourne vers Dieu comme vers un bon ami et lui dit qu'elle regrette ses péchés parce qu'il est bon et qu'il l'aime, l'attrition est devenue contrition.

Si le protestant mourant n'a pas été baptisé ou ne l'a pas été validement, la principale préoccupation du catholique est de voir à ce qu'il le soit, car le baptême est absolument nécessaire au salut. En conséquence, chaque fois qu'il y a doute sur le baptême du mourant, il peut être rebaptisé sous condition.

Dans le cas où l'ami ou le parent protestant mourant n'a pas été baptisé, il n'y a pas lieu de faire de controverse religieuse au lit de mort. Cette controverse peut produire beaucoup de mal; elle peut changer une bonne volonté en une mauvaise. Il faut s'en tenir strictement aux vérités essentielles ou nécessaires pour le salut. Le protestant mourant doit croire en Dieu "et en Jésus-Christ, qu'il a envoyé." Il faut essayer de l'y amener. La lecture du psaume 102 et le récit de la parabole du Bon Pasteur sont ici de nouveau recommandés. Lorsque le regret du péché, à cause des châtements qu'il mérite, aura achevé de produire l'attrition dans l'âme du protestant mourant, le moment de lui administrer le baptême sera venu. S'il y consent, le catholique le lui administrera selon la forme prescrite dans le catéchisme.

L'auteur examine ensuite le cas, où des préjugés invétérés ou l'intervention d'amis protestants empêchent le catholique de parler du baptême. Il conseille à ce dernier de se borner à faire concevoir au protestant mourant une douleur surnaturelle de ses péchés et à lui faire dire sincèrement qu'il veut accomplir tout ce qui est nécessaire pour être sauvé. D'où la *volonté implicite* d'être baptisé. Les théologiens ne sont pas d'accord sur la suffisance de cette volonté implicite pour le baptême, mais le Père se range du côté de ceux qui tiennent pour l'affirmative. Il assimile le cas à celui d'un malade, qui veut guérir, mais a des objections à prendre certaine médecine très nécessaire. Un médecin prudent ignorera le préjugé du patient, lui donnera la médecine et interprétera ainsi sa réelle volonté. Il appuie cette doctrine sur la citation suivante de saint Alphonse: "Il vaut beaucoup mieux donner accidentellement un sacrement à quelqu'un qui ne veut pas le recevoir, que de risquer de le refuser à quelqu'un qui le désire." — "Multo satius est nolenti dare quam

volenti negare, ubi velit an nolit jam non apparet.” Il ajoute que c'est aussi l'enseignement de saint Antonin et de saint Augustin.

Finalement, que le catholique présent au lit de mort d'un protestant se rappelle que l'état d'inconscience n'est pas un empêchement à l'administration du baptême, s'il y a lieu de croire, par des signes antérieurs, qu'il est dans les dispositions requises pour le recevoir. Dans ce cas, comme dans celui de la *volonté implicite*, le baptême doit être conféré sous la condition que le mourant est en état de le recevoir valablement: *si capax est*.

LA VIE SIMPLE

Dans les campagnes, aujourd'hui, aussi bien que dans les villes, le *faux luxe* a pénétré profondément. Il commande ! Il prélève sur les ressources des familles un impôt formidable. Il ne laisse après lui que le désenchantement. La vanité, le désir de jouissance qui n'est plus combattu et la furieuse envie lui servent d'introducteurs.

La *grand'mère*, après vingt ans d'épargne, maîtresse obéie dans sa ferme, propriétaire d'un champ déjà et possédant, au fond d'un tiroir, de quoi payer comptant le champ voisin, avait acheté une chaîne, une broche, des boucles d'oreilles en or massif. La *petite fille*, à dix-huit ans, dépense trois mois de son gain pour avoir des bijoux d'un métal innommé, creux comme un radis, oxydables, bossuables et laids parfaitement.

La *grand'mère*, sur ses épaules et sur ses bras, — berceaux rarement vides ! — portait des étoffes solides, qui duraient et retrouvaient même une fleur de jeunesse chaque fois qu'on les avait lavées et reprises. La *petite-fille* ne porte que des tissus légers, tout en apprêt, qu'une goutte de pluie tache et dont une saison vient à bout.

La *grand'mère* chaussait des souliers de cuir ou des galoches qui n'avaient pas peur d'une bouse de vache. Mademoiselle sa *petite-fille*, aux devantures des magasins de la ville, choisit des bottines en chevreau glacé, dont la glace est vite fondue, Seigneur ! et la semelle aussi. Je ne parle pas des chapeaux, galettes, melons, clinquants, chiffons désordonnés, qui chassent devant eux la coiffe fine, pudique et de haut style. . . .

Je ne crois pas que la guerre nous guérisse de ce travers: il tient à trop de causes. Rien n'est moins simple, au fond, que la simplicité de la vie. Elle suppose du sens commun, de la mesure, un certain détachement de soi-même, le souci du bien familial, le mépris du qu'en dira-t-on, la force de renoncement: toutes *qualités de premier ordre* que l'éducation, depuis longtemps, n'a pas favorisées. Voyez cette jolie lettre, que m'écrit la femme d'un employé de chemin de fer: “Je ne suis plus une jeune femme. Je me suis mariée à vingt

ans. Mon mari en avait trente et gagnait 2 000 francs par an. Nous avons quatre enfants vivants. Maintenant, il gagne le double. C'est vous dire que j'ai là une lourde charge. Je donne à ma famille une nourriture saine, mais commune. Nous sommes habillés convenablement, mais sans luxe, et je me donne souvent bien du mal pour tirer partie de tout, moi-même. . . ." C'est là le *langage du bon sens*, du bonheur, du courage; ce n'est pas celui de la *mode* ! Il faudra du temps, un grand ministre de l'instruction publique et un peu de ciel remis dans les âmes, pour qu'on entende beaucoup de mamans dire, comme celle-là: "Je ravaude, je cuisine, je brosse, je peine, je me dépense pour tout mon petit monde. . . et je suis heureuse. . ."

René BAZIN, *de l'Académie française.*

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE A A NOTRE-DAME DE LOURDES

Le 10 juillet a eu lieu dans l'église de Notre-Dame de Lourdes une cérémonie de vêtiture et de profession religieuse présidée par M. l'abbé Joseph Radaz, curé de Saint-Claude. Les Rdes Sœurs Marie-Raphaël (Flavie Baril), de Saint-Norbert, et Marguerite-Marie (Marie-Jeanne Kervinio), de Saint-Claude, ont prononcé leurs premiers vœux, tandis que Melle Joséphine Baril, de Saint-Jean-Baptiste, a revêtu le saint habit des Chanoinesses des Cinq Plaies du Manitoba.

SAGES PAROLES DE LORD ELGIN

Lord Elgin, ancien gouverneur du Canada, écrivait à Lord Grey, en 1848: "Je suis parfaitement convaincu de l'inopportunité de tous ces efforts qui tendent à dénationaliser les Français. Généralement, ces tentatives produisent un résultat contraire à celui qu'on en attend, car elles raniment le feu des préjugés et des animosités nationales. Mais supposant qu'elles réussissent, quel en sera le résultat ? Vous pouvez peut-être, par des procédés de ce genre, américaniser les habitants français de la province; mais soyez-en certain, vous ne les *angliciserez* jamais. Faites-leur sentir, au contraire, que leur religion, leurs mœurs, leurs traditions, leurs préjugés mêmes, sont plus respectés ici que dans toute autre portion de ce vaste continent — et alors qui osera affirmer que la dernière main qui soutiendra le drapeau anglais sur le sol d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien-français ?

"Letters and Journal of James VIIIth Earl of Elgin," edited by Thomas Walrond, C. B., London, John Murray, 1873.

M. SS. TACHE ET CLUT QUITTENT LE CONCILE

[DU VATICAN

Nous trouvons dans les *Missions des O. M. I.*, tome IX, numéro de mars 1870, la double note suivante:

“Mgr Taché et Mgr Clut ont obtenu l'autorisation de quitter le concile (du Vatican). Mgr de Saint-Boniface a été prié par le gouvernement du Canada de revenir en toute hâte, afin d'arrêter, par sa médiation, si universellement respectée, la guerre qui menaçait d'éclater entre ce gouvernement et la colonie de la Rivière-Rouge. Parti de Rome le 13 janvier, il est arrivé à Paris le 18 au matin et est reparti le même jour pour aller s'embarquer le surlendemain à Liverpool.

“Mgr Clut a quitté Rome après les fêtes de Noël, pour venir recueillir en France les ressources dont sa mission a si grand besoin, et préparer son départ pour le printemps. L'époque de ce départ est commandée par l'organisation des transports dans les immenses contrées de la Rivière-Rouge et du district de Mackenzie.”

LES SŒURS GRISES DANS L'EXTREME-NORD

CINQUANTE ANS DE MISSIONS.

Le beau livre du R. P. Duchaussois, O. M. I., dont nous avons déjà parlé — intéressant comme un roman et édifiant comme une vie de saint — est en vente à la Maison Provinciale des Sœurs Grises à Saint-Boniface. 75 sous l'exemplaire. Réduction en proportion du nombre de la commande. Toutes nos familles devraient se procurer ce livre. Les recettes sont destinées aux orphelins du Mackenzie.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, est allé se reposer à Québec des fatigues de sa visite pastorale. Dans une entrevue à un représentant de l'*Action Catholique*, Sa Grandeur a déclaré que “le sentiment général de l'Ouest est aussi opposé à la conscription que peut l'être celui de l'Est.”

— Le correspondant romain de *la Croix* de Paris télégraphiait le 3 juillet: “Des nouvelles de Russie annoncent que Mgr Szeptycki, jouissant désormais pleinement de sa liberté, a sacré Mgr Theodoroff évêque pour les catholiques de l'Ukraine où les retours à l'union

sont très nombreux." Des nouvelles plus récentes annoncent que le vaillant archevêque est revenu à Lemberg et qu'il est présentement à Rome, où il est allé exposer au Saint-Père l'état de l'Eglise en Galicie.

— La religion fait de consolants progrès dans le diocèse de Prince-Albert. Au cours de sa tournée pastorale Mgr Pascal a béni dix nouvelles églises.

— La retraite ecclésiastique du diocèse de Saint-Boniface aura lieu au Petit-Séminaire du 6 au 10 août inclusivement.

— Il y a des sentiments supérieurs aux affections de clocher: ce sont les affections catholiques. Dilatons notre cœur à cette mesure; ne soyons pas de ceux, par exemple, qui comprennent moins les dons pour la propagation de la foi que pour des bouquets d'autel, et que notre charité devienne universelle dans notre église au lieu de s'y enfermer. — P. CAUSSETTE.

— Les bulletins de vote que vous jetez dans l'urne, dépouillés une première fois sur la terre, le seront une seconde fois au jugement qui suit la mort. — Mgr JAUFFRET.

— *Le Bulletin des Recherches historiques* de juin (tome XXIII, pp. 169-181) contient un intéressant travail sur les fils de La Vérendrye dû à la plume de M. l'abbé Ivanhoe Caron.

— Les *Annales des Prêtres-Adorateurs* de juillet ont reproduit une longue analyse du livre de Dom Benoît sur *la Vie des Clercs dans les siècles passés* dû à la plume de Franc de la Croix de Paris.

— *L'Union Nationale Métisse* a célébré sa fête patronale le 18 juillet. Il y a eu messe solennelle à Saint-Norbert et sermon par le R. P. V.-C. Doyon, O. P., aumônier militaire, de retour du front et de passage au Manitoba. Le banquet et les amusements de la journée ont eu lieu à Saint-Vital sur la ferme de M. Joseph Riel. Il y a aussi eu plusieurs discours patriotiques. On a recueilli la jolie somme de \$40 pour *l'Association d'Education*.

— Les journaux du Canada ont annoncé la mort au champ d'honneur du R. P. Lépine, O. M. I. Ce vaillant missionnaire de l'Alberta est en bonne santé, Dieu merci, et s'acquitte allégrement de son devoir au chevet de nos blessés. — *La Bonne Nouvelle*.

R. I. P.

— Mme Ch. d'Urbal, née Louise Hacault, fille aînée de M. Louis Hacault, de Bruxelles, Man., décédée à Spokane, E.-U.

— M. Philippe Marrin, de la compagnie Jobin-Marrin, marchands, décédé à Winnipeg.

— M. le Dr Boissarie, médecin des constatations médicales de Lourdes, depuis 1892, décédé à Sarlat, en France.